

ALLEMAGNE – La loi sur les OGM

Par

Publié le 04/04/2008

La loi allemande a été publiée au journal officiel (Bundesgesetzblatt Jahrgang 2008 Teil Nr. 12, ausgegeben zu Bonn am 4. April 2008). Elle comporte 5 articles.

L'article 4 est celui consacré à la définition de « sans OGM » (ohne GVO, gentechnikfrei).

TELECHARGEMENT : <http://www.infogm.org/IMG/docVJ/All...>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/alle-magne-la-loi-sur-les-ogm/>